

APRÈS LES MANIFESTATIONS MUSULMANES

Libres opinions NON-VIOLENCE

Par GILBERT CESBRON

CETTE fois, le gâchis est total. Le dernier troupeau innocent, les victimes parquées depuis tant d'années dans des bidonvilles, condamnées aux tâches les plus ingrates et aux salaires les plus bas; ces travailleurs musulmans que, jusqu'à ce qu'ils devinassent un enjeu politique, ni les partis, ni les syndicats, ni les ouvriers eux-mêmes ne défendaient — les Algériens de Paris sont entrés à leur tour dans le cycle de la violence.

Que le F.L.N. les ait ainsi livrés en otages à une police qu'il assassine depuis des mois, cela confond non seulement le cœur mais l'esprit. Pense-t-il avoir manifesté ainsi son désir d'une cohabitation pacifique des deux communautés ?

Car c'est un abus de langage que de baptiser « non violente » la manifestation des musulmans. Provoquée, menée, encadrée comme l'on sait, elle ne pouvait tourner au contraire qu'à la violence la plus désordonnée et la plus inégale.

Autre chose est la véritable non-violence qui défile en silence et ne s'estime victorieuse que si elle convainc, et non si elle vainc — que si elle élève, et non si elle réduit, l'adversaire. Cette non-violence, qui fait figure de lâcheté aux yeux des hommes de sang ou mal informés, mais constitue au contraire la plus haute forme du courage. Cette non-violence (qui n'est ni la passivité, ni la désertion, ni même l'objection de conscience) que les gens légers jugent « inefficace » alors que seule, aux Indes, elle est parvenue à délivrer d'un joug militaire et centenaire un peuple de cent millions d'habitants.

Le langage des non-violents, dans le cloaque où nous baignons tous désormais, devrait, je crois, être celui-ci :

« Nous répudions toute violence, d'où qu'elle provienne. Nous dénonçons au même titre les attentats des plasticiens de l'O.A.S., l'assassinat aveugle et méthodique des agents de police; les consignes du F.L.N. pour une manifestation politique qui ne pouvait — il ne l'ignorait pas — s'achever que dans le sang des innocents; les brutalités ignobles de la répression policière. Et nous réclamons pour l'Algérie la recherche immédiate d'une paix qui ne risque pas d'engendrer de soi-même de nouvelles violences. Elle sera pénible pour tous, coûteuse, fragile. Elle se fera en plusieurs temps. Au point où nous sommes parvenus, il n'existe plus de solution unique, instantanément applicable. Il y faudra sans nul doute des étapes successives, progressives. Que les experts, de part et d'autre, s'y attellent en silence; que les violents, ici et là, se taisent et que tous prennent patience... »

Tel serait le langage de la non-violence. Il rejoint celui des cardinaux et archevêques de France. Et si on le nomme « utopie » au lendemain des grandes manœuvres américaines et de l'explosion criminelle de la « superbombe russe; si on le qualifie de « naïveté », face à ces enfants absurdes qui jouent à se prouver qu'ils sont plus forts l'un que l'autre, je répondrai qu'au contraire cela porte un très beau nom; cela s'appelle l'Espoir.

Pour une commission d'enquête sur les excès de la répression

Le bureau de l'Association pour la sauvegarde des institutions judiciaires et la défense des libertés individuelles, réuni sous la présidence du bâtonnier Thorp, en présence de M. le conseiller Roland, « renouvelle la condamnation qu'elle n'a cessé de porter contre les excès en matière de répression policière quels que soient ceux qui les subissent, Européens ou musulmans.

Il lance un cri d'alarme devant le renouvellement des plaintes qui dénoncent, tant dans la métropole qu'en Algérie, des atteintes multiples au respect de la personne humaine :

« demande aux pouvoirs publics de désigner une commission d'enquête avec pouvoir d'opérer sans préavis toutes vérifications utiles, de porter à la connaissance de l'opinion publique les excès qui auraient pu être constatés et dont les auteurs devront faire l'objet de sanctions exemplaires.

Des parlementaires de diverses confessions lancent un appel contre « les manifestations de haine »

Plusieurs parlementaires catholiques, protestants et musulmans, parmi lesquels M. Noël Barrot, député M.R.P. de la Haute-Loire, questeur de l'Assemblée nationale; le pasteur La Gravière, membre du Conseil économique, et M. Chibi, député de Bône (Entente démocratique), ont lancé l'appel suivant : « Un certain nombre de parlementaires unis par leur foi commune en Dieu et par leur respect profond pour la personne humaine, émus devant certaines manifestations de haine, adressent un appel aux communautés musulmanes et chrétiennes d'Algérie et de France pour qu'au milieu des heures difficiles et décisives que nous traversons tous, réalisent qu'ils sont des hommes créés par un même Dieu et appelés par lui à s'unir dans la charité. »

« A LA SUITE D'UNE ERREUR DE TRANSMISSION nous avons indiqué dans notre précédent numéro que le communiqué de la Fédération protestante concernant les manifestations musulmanes avait été publié avant la demande d'audience du pasteur Westphal au préfet de police. En réalité c'est après cette demande, mais avant l'audience, que le communiqué a été publié.

M. Badache est entendu par le juge d'instruction à l'hôpital Broussais

M. Bonnefous, juge d'instruction, qui avait été commis pour informer sur la plainte en tentative d'assassinat déposée par M. Mohamed Badache, assisté de M. Lederman, s'est rendu samedi à l'hôpital Broussais, pour y entendre le plaignant, dont la trace avait été perdue pendant quelques jours.

M. Badache a relaté qu'il avait été appréhendé le jeudi 19 octobre à son hôtel, rue Mademoiselle, avec d'autres musulmans, qu'il avait assisté à de nombreux sévices infligés aux Nord-Africains par

QU'EN TERMES...
Le Parisien libéré écrit à propos du cas Mohamed Badache : « ...Badache ne se trouve nullement en danger. Depuis une semaine il est soigné à l'hôpital Broussais, où des agents français ont éprouvé un malaise lors de la vérification de son identité à la porte de Versailles. » Faut-il souhaiter à notre confrère de n'avoir jamais à subir une aussi prévenante « vérification d'identité ».

des policiers, dans les cars et les commissariats, qu'il avait reçu lui-même, entre autres, un violent coup de pied au bas-ventre et qu'il s'était retrouvé enfin au camp installé au Parc des expositions de la porte de Versailles.

Là, il aurait compté cinq morts. Les blessés furent pansés. Lui-même éprouva un malaise, et son état fut alors jugé de nature à entraîner son hospitalisation.

Au surplus, M. Badache a confirmé, en les précisant, les termes de sa plainte concernant les faits de la nuit du 15 au 16 octobre, au cours de laquelle il déclare avoir été laissé pour mort au bois de Meudon, par des policiers qui lui avaient passé un garrot, autour du cou.

La C.F.T.C. dénonce le « déferlement de violence provoqué par le conflit algérien » et va engager une campagne d'action pour la paix

La C.F.T.C. a, en fin de semaine, tenu un comité national. Elle s'est déclarée prête à soutenir, tout entière, la défense du droit de grève et à réclamer, d'urgence, l'ouverture de « véritables négociations » sur les salaires des entreprises nationalisées. Cependant, la majeure partie de la réunion a été consacrée à des problèmes d'orientation générale.

Les travailleurs chrétiens se déclarent « profondément indignés par les criminelles explosions de haine qui se multiplient en Algérie entre les communautés européennes et musulmanes, ainsi que par la cruauté des méthodes de répression contre les Algériens, en particulier par le comportement d'éléments de la police lors des récentes manifestations dans la région parisienne ».

Ces méthodes et ce comportement « marquent une évolution accélérée dans la voie du racisme et

Un appel énergique des curés des paroisses du XIII^e arrondissement à propos des sévices infligés aux Nord-Africains

Les curés des paroisses du 13^e arrondissement ont fait dimanche distribuer un appel intitulé : « Tu respecteras ton prochain », où on lit notamment :

« Aujourd'hui, après les événements du 18 octobre et à la suite de l'appel du cardinal Feltin, nous avons le douloureux devoir d'attirer votre attention et de pousser un cri d'alarme, avec d'autant plus de force que des hommes qui habitent sur notre arrondissement, et dont nous sommes responsables, furent victimes d'odieuses violences; arrestations; répressions brutales; sang versé; internements; refoulements arbitraires; familles en détresse; disparitions troublantes.

« Les chrétiens — et l'on comprend fort bien que d'aucuns puissent être exaspérés par des attentats et des morts inadmissibles qui les ont endoloris profondément — qui ne réagissent pas contre ce courant de violence, de racisme qui menace de nous entraîner tous, seraient en état de péché (voir déclaration des cardinaux).

« Nous vous demandons donc un gros effort sur les points suivants : « Faire connaître la déclaration des cardinaux et l'appel du cardinal Feltin; chercher à vous informer sans parti pris; reprendre avec courage tous les jugements rapides, sévères ou surprisants — les nôtres et ceux des autres. « Devant les violences et les injustices d'où qu'elles viennent il convient de ne pas rester spectateurs, et de savoir qu'il arrive un moment où pitié et prière ne suffisent pas. »

« DISTRIBUTEURS DE TRACTS ARRÊTÉS A NEUILLY. — A Neuilly, dimanche matin, la police a appréhendé dans les jardins de la rue Saint-Pierre des jeunes gens, tous des étudiants catholiques, qui distribuaient à la sortie de la messe un tract sur les manifestations algériennes de la semaine passée. Sous le titre : « Que pouvons-nous faire ? » le tract recommandait d'abord d'aider les familles algériennes en difficulté, en dehors de la voie publique par l'achat de leur chef de famille en évitant de l'argent au père de Codin, 65, avenue Gabriel-Péri, Saint-Ouen, C.C.P. Paris 1800-85; ensuite d'écrire à M. Peretti, député, maire de Neuilly, « pour réclamer la constitution d'une commission d'enquête à l'Assemblée nationale afin que les faits dénoncés cessent et ne se renouvellent plus. »

Consulté en privé, le maire de Neuilly aurait déconseillé la distribution d'un tel tract et rappelé que celle-ci était interdite sur la voie publique. Les curés de Saint-Jean de Neuilly s'y étaient formellement opposés. Le curé de Saint-Pierre au contraire avait approuvé l'initiative des étudiants et les avait autorisés à distribuer leurs tracts, à la sortie des messes, dans les jardins de l'église, en dehors de la voie publique. Plus de cinq mille tracts furent ainsi diffusés dimanche matin à Saint-Pierre de Neuilly par vingt-cinq à trente jeunes gens, sans le moindre incident. C'est cependant sur la plainte d'un paroissien que la police est intervenue en fin de matinée, sans l'autorisation du curé, semble-t-il, dans les jardins de l'église Saint-Pierre pour appréhender les distributeurs de tracts. Après un interrogatoire d'identité au commissariat de Neuilly, ceux-ci ont été relâchés en début de matinée et remis entre les mains de leurs parents.

du fascisme ». La C.F.T.C. condamne donc « le déferlement de violence provoqué par le conflit algérien, quels qu'en soient les auteurs, et s'incline avec respect devant toutes ces victimes. (...) La France doit jouer à fond et systématiquement le jeu de la négociation avec le G.P.R.A., représentant de fait de l'incontestable volonté d'indépendance du peuple algérien ».

« Le poids de l'opinion publique étant nécessaire pour faire triompher la paix », la centrale organisera à partir du 1^{er} novembre une « large campagne d'information et d'action ».

Dans ce but la C.F.T.C. va porter à la connaissance de ses adhérents un dossier constitué par son union parisienne et qui comporte une trentaine de cas de travailleurs algériens ayant subi les sévices de la police.

D'autre part la C.F.T.C. « exprime l'indignation des travailleurs devant le monstrueux développement des expériences nucléaires dans le monde, et tout particulièrement en U.R.S.S. ».

Enfin la centrale se félicite de ses contacts « avec les organisations syndicales libres, ouvrières, universitaires et paysannes, qui font apparaître de réelles possibilités d'un comportement commun dans les circonstances présentes ». Les récentes déclarations de M. Eugène Descamps, secrétaire général, sur le « désengagement » de la C.F.T.C. à l'égard de la C.G.T. ont été évoquées, pour préciser que ce désengagement n'exclut pas l'action commune sur le plan revendicatif ou dans la lutte contre la « subversion antirépublicaine ».

M. GUY MOLLET : il faut exiger une enquête sur les violences et les sévices.

Devant le comité national de la jeunesse socialiste, réuni à Paris, M. Guy Mollet a notamment déclaré :

« En décrétant un couvre-feu à 20 heures à Paris pour les musulmans, le gouvernement a commis une faute, une double faute.

« Sur le plan moral, la discrimination raciale est inacceptable. (...) Sur le plan de l'efficacité, la décision et les manifestations qui ont suivi ont fait le jeu du F.L.N. (...) Il y a deux vainqueurs : d'abord le F.L.N., et ensuite, par contrecoup, l'O.A.S., qui exploite la peur des Français.

« Des violences ont été commises dans la répression, et il faut exiger une enquête très sérieuse sur les faits précis de violences et de sévices, la décision gouvernementale étant condamnable de toute façon. »

Analysant d'autre part la récente déclaration de M. Ben Khedda, le secrétaire général de la S.F.I.O. a résumé ainsi sa position :

« Bien qu'évoquée en termes vagues, la nécessité d'une collaboration avec la France et de garanties aux Européens, constitue un élément positif. En revanche, la discussion de ces garanties reportée dans une deuxième étape, après la reconnaissance préalable de l'indépendance, est une procédure mauvaise. Les discussions doivent être simultanées. »

M. Maurice SCHUMANN : la déclaration de M. Joxe est irréprochable.

M. Maurice Schumann a déclaré à Bergerac devant le congrès fédéral du M.R.P. :

« La récente déclaration de M. Louis Joxe est irréprochable. Elle a le double mérite d'aplanir la seule route qui puisse mener à la conclusion rapide de la négociation et d'apporter des assurances dénuées d'équivoque aux Européens d'Algérie, dont la grande majorité sont des Français fidèles à la nation et à l'Etat. »

« QUATRE-VINGT-QUATRE PROFESSEURS ET MEMBRES DU PERSONNEL DU LYCEE HONORE-DE-BALZAC expriment leur indignation devant les brutalités infligées et le déferlement de haine raciste manifestés à l'occasion des manifestations musulmanes par certains éléments de la police parisienne; ils ne manquent pas de faire un parallèle entre la violence de celle-ci et la mansuétude de la police oranaise à l'égard des professionnels de la « ratonnade ».

Pluie de dous à Paris à Bordeaux et en Moselle

Des dous ont été semés par des inconnus dimanche après-midi dans les rues de Paris, de Bordeaux et de plusieurs villes de la Moselle. Bien entendu, partout, de nombreux automobilistes ont eu leurs pneus crevés et la circulation s'en est trouvée considérablement ralentie.

A Paris ces « semelles » ont commencé vers 17 heures sur le côté droit des Champs-Élysées, entre l'Étoile et le Rond-Point. Vers 19 heures elles se sont poursuivies avenue de Neuilly, avenue de la Grande-Armée, sur les quais de la rive droite, boulevard de la Madeleine, place Clichy et même sur l'autoroute du Sud.

A Bordeaux c'est sur la R.N. 10 que les inconnus ont opéré. Plusieurs villes de la Moselle, en particulier Metz, ont subi la même opération. Celle-ci s'est poursuivie au cours de la nuit à Thionville, où lundi matin des centaines d'automobiles se trouvent immobilisées et embouteillent les rues.

On ignore quels sont ces semeurs de dous, car aucun d'eux n'a pu être appréhendé. Toutefois on notera que des « manifestations » de ce genre ont déjà été pratiquées et qu'elles pouvaient être attribuées à l'O.A.S.

AIR FRANCE

Air France communique à sa clientèle les nouvelles heures d'ouverture de ses Agences à Paris, à partir du lundi 30 octobre :

Agence de l'Aérogare des Invalides, Esplanade des Invalides : 2 rue de Constantine de 7 h 00 à 21 h 00 tous les jours de la semaine.

Agence Elysées : 119 avenue des Champs-Élysées Agence Scribe : 2 r. Scribe Agence Poissonnière : 30 rue du Fbg Poissonnière de 8 h 45 à 19 h 00 tous les jours de la semaine sauf dimanche.

AIR FRANCE rappelle par ailleurs que toutes demandes de renseignements et confirmations de place peuvent être effectuées tous les jours de la semaine et à toute heure du jour et de la nuit en téléphonant à BALZAC 70-50 pour les lignes de Métropole, d'Europe et d'Afrique du Nord KELLERMANN 61-61 pour toutes les autres lignes.

ELECTIONS CANTONALES

M. Charles Spinasse est élu à Egletons (Corrèze)

CORREZE, canton d'Egletons. Inscr. : 4 386; suffr. expr. : 3 166. M. Charles Spinasse, soc. ind., ancien ministre, 2 242 voix, élu; Martiné, comm., 845; div. 79.

Il s'agissait de remplacer M. Carmalet, soc., qui avait été élu au second tour en avril 1958 avec 1 851 voix, contre 1 797 à M. Dely, comm. M. Spinasse avait été avant guerre député S.F.I.O. de la Corrèze. Ministre de l'économie nationale dans le cabinet de M. Léon Blum en 1936, ministre du budget dans le gouvernement Daladier en 1938, il avait, le 10 juillet 1940, voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Exclu de la S.F.I.O. à la libération, il s'était retiré de la scène politique jusqu'en 1958, où il avait été candidat aux élections législatives.]

MAINE-ET-LOIRE, canton de Cholet-Est (deuxième tour). Inscr., 11 175; suffr. expr., 6 428. M. Verger, M.R.P., adjoint au maire de Cholet, 3 034 voix, élu; Chalopin, U.N.R., 2 555; Lesur, mod., 475; Moreau, comm., 363, div. 1.

[Au premier tour M. Verger avait obtenu 2 954 contre 2 404 à M. Chalopin, 769 à M. Lesur et 512 à M. Moreau.

Il s'agissait de désigner le représentant d'un nouveau canton créé par décret du 10 août dernier.]

BASSES-PYRENEES, canton de Thèze.

Inscr. : 2 832; suffr. expr. : 2 116. M. Barreyrat, ind., 1 053 voix; Jean-Laborde, rad., 983; Martiche, comm., 80.

Il y a ballottage. [Il s'agit de remplacer M. Julien Laborde, rad., décédé, qui avait été élu au premier tour le 20 avril 1958 par 1 326 voix, contre 511 à M. Bourquet, ind., et 149 à M. Laborde, comm. M. Jean Laborde est le fils du conseiller décédé.]

Des dissidents communistes enlèvent quinze sièges au conseil municipal de Villers-Semouse (Ardennes)

A la suite de la démission de onze conseillers municipaux communistes, dont le maire, en différend avec leur parti, et du décès de quatre autres conseillers, une élection municipale partielle s'est déroulée dimanche à Villers-Semouse (Ardennes) afin de pourvoir quinze sièges. La liste du maire sortant (communistes dissidents) a obtenu 82 % des suffrages et a remporté tous les sièges. La liste officiellement présentée par le parti communiste, qui lui était opposée, a obtenu 18 % des suffrages. Le conseil municipal, composé autrefois de vingt et un communistes, en comprend désormais six et quinze dissidents.

Les rapports du P.S.U. et du parti communiste

C'est le 30 octobre que devait avoir lieu entre les représentants du P.S.U. et ceux du parti socialiste une seconde rencontre, qui a été ajournée par décision de la S.F.I.O.

Dans Tribune socialiste, hebdomadaire du P.S.U., M. Gilles Martinet revient sur l'une des raisons qui ont motivé cet ajournement. Il explique que la perspective d'élections a conduit la S.F.I.O. à se réfugier dans un « prudent attentisme », puis ajoute :

« On nous a souvent demandé au cours de ces dernières semaines — et pas seulement nos interlocuteurs de la S.F.I.O. — si nous écartons l'idée d'un regroupement politique et syndical qui ne comprendrait pas les communistes.

« Notre réponse a été : tout dépend du contenu et des objectifs de ces regroupements. Nous l'écartons s'il implique le refus de toute action commune avec le P.C. et s'il prolonge ainsi la cassure de la gauche. Nous ne l'écartons pas s'il permet à ce qu'on appelle la gauche non communiste — expression que nous n'aimons pas en raison de sa résonance purement négative — d'aborder avec davantage de poids (et moins de crainte) le nécessaire dialogue avec les communistes. L'expérience du 27 octobre 1960 est à cet égard une expérience très éclairante.

« On nous a reproché de réver à une sorte de « débauchage » permanent de la base communiste. Nos ambitions se situent à un tout autre niveau. Nous critiquons ouvertement la direction du P.C. chaque fois que nous le jugeons nécessaire. Nous ne cherchons pas cependant à « marquer des points ». Notre préoccupation est d'éviter les impasses et d'ouvrir les voies nouvelles où l'unité pourra peu à peu se refaire. »

Le P.C. revendique 23 000 adhérents nouveaux

Dans une déclaration relative à la « campagne de remise des cartes 1962 » qui vient de s'ouvrir, le bureau politique du parti communiste se félicite de la consolidation des effectifs du parti.

Il affirme que vingt-trois mille adhérents nouveaux ont rejoint le parti et souligne que « le nombre de cellules, cellules d'entreprises, rurales et locales, est en progression ».

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

économiquement en un temps record dans un hôtel confortable bord de mer, 5 h. 1/2 de leçons par jour. A partir de 2,5 par jour (ou 135 £ pour 12 semaines), tout compris. Pas de limite d'âge. Ouvert toute l'année. (A 20 kilomètres de Douvres et à 100 km de Londres) THE REGENT, Ramsgate, ANGLETERRE.

Le « Courrier du Parlement » envisage des élections générales pour le printemps

Le Courrier du Parlement, qui est l'un des organes de l'U.N.R., consacre son éditorial aux prochaines élections législatives, qu'il considère comme « plus qu'probables » pour le printemps prochain. Annonçant un scrutin de liste majoritaire à un seul tour dans le cadre du département, l'auteur de l'article écrit :

« Dans ces conditions, une formation du centre donnant son appui au gouvernement s'adjugerait 75 % des sièges avec seulement 30 % des voix.

« L'éparpillement des opposants le permet.

« Faut-il se scandaliser ? Nullement. En effet, les élections ne servent pas à photographier l'opinion, mais à dégager la volonté du pays. L'impuissance d'oppositions multiples à forcer les portes du Palais-Bourbon ne traduirait rien d'autre que leur impuissance à se concerter pour gouverner. »

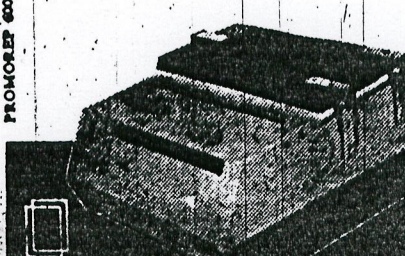
« LE CONGRES DEPARTEMENTAL DU CENTRE REPUBLICAIN DE LA LOIRE-ATLANTIQUE a voté, sous la présidence de M. André Morice, une motion confirmant « la position du Centre républicain sur l'Algérie dans la République française » et dénonçant « la politique d'un pouvoir personnel qui ne cède qu'à la violence, et de ce fait même en généralise l'emploi. »

« M. DE BOUARD, président de l'Association des déportés et internés et doyen de la faculté des lettres de Caen, à l'occasion de l'inauguration d'une stèle sur la place de la Résistance, a prononcé un appel énergique en faveur de l'unité nationale. (Cort. part.)

« LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORMES-LES-MIMOSAS (Var) a voté une motion dans laquelle il assure « plus entière confiance et lui témoigne sa profonde sympathie ». On sait que M. Audibert, en tant que président de la cave-coopérative, est accusé d'avoir « moulté » 13 000 hectolitres de vin, qui ont été saisis et devront être distillés.

castex = photocopie

PROMOTEUR 603



MODÈLE N B

- reproduction intégrale de tous documents, quelle que soient leur nature et leurs couleurs
- le seul à régulateur électronique de temps de pose

M. A. découpez et envoyez ce bon à
castex 46 RUE SAINT-ANNE, PARIS 2^e, R.C. 97-52
 pour recevoir gratuitement notre documentation

nom _____
 adresse _____